

Renouvellement partiel des membres du conseil d'administration de l'Office social commun de Bettembourg

Conformément à l'article 14 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale qui prévoit le renouvellement partiel du conseil d'administration tous les trois ans, il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bettembourg procède à un appel aux candidatures pour remplacer deux membres du conseil d'administration de l'Office social commun des communes de Bettembourg, Frisange et Roeser.

A noter que les membres sortants sont rééligibles.

Les candidatures doivent être adressées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bettembourg pour le 28 octobre 2025 à 16.00 heures au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire prière de vous adresser au secrétariat communal.

Fait à Bettembourg, le 26 septembre 2025.

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

